



LES PHARES

Préserver un patrimoine maritime unique

Il y a 200 ans, en 1823, Augustin Fresnel inventait la lentille à échelons qui faisait briller le phare de Cordouan comme jamais auparavant. C'est une révolution technologique française qui équipe encore les phares du monde entier. Les phares de la région Nouvelle-Aquitaine constituent un patrimoine architectural majeur. De nombreuses actions de connaissance, de protection et de mise en valeur de ce patrimoine sont mises en œuvre par l'État, les collectivités locales et au travers de nombreuses associations. Ces ouvrages demeurent des marqueurs essentiels du paysage maritime et sont les témoins du développement des routes maritimes.

La plupart des phares de la région Nouvelle-Aquitaine présentent un intérêt patrimonial incontesté, qui a conduit à leur classement ou inscription au titre des Monuments Historiques. Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine de signalisation maritime, la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique, s'attache à permettre la visite de ces ouvrages.

Cordouan, inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité

Si l'on ne devait retenir qu'un phare en Nouvelle-Aquitaine, voire en France, ce serait sans aucun doute celui de Cordouan, véritable chef-d'œuvre universel d'exception. Le « Phare des Rois » est à la fois une prouesse technique et architecturale mais aussi un symbole politique fort en avant du port de Bordeaux et de l'Aquitaine. C'est le plus ancien des phares français en activité et l'un des plus remarquables phares isolés en mer.

Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, à 7 kilomètres à l'ouest de la Pointe de Grave, Cordouan est construit sur un plateau rocheux, immergé à marée haute. Il est entré en service en 1611 et depuis cette date, des générations de gardiens s'y succèdent. Le phare continue à guider, comme il le fait depuis plus de 400 ans, les marins à l'entrée du port de Bordeaux. Il marque l'embouchure de la Gironde en arrivant du large et matérialise les dangers potentiels pour les navigateurs.



Aujourd'hui encore, il demeure le dernier phare français en mer sur lequel vivent et travaillent des gardiens qui ont su s'adapter au cours des temps aux besoins et techniques de chaque époque. Actuellement, les agents de la direction interrégionale de la mer (DIRM) veillent à distance au fonctionnement du phare et assurent des opérations de maintenance depuis la subdivision des Phares et Balises du Verdon-sur-Mer.

Cordouan est le premier phare classé au titre des monuments historiques en 1862. Candidat depuis 2016 à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Cordouan a été choisi en janvier 2019 par le Président de la République au titre de la France.

Cette candidature a mobilisé les ministères de la Transition écologique puis de la Mer, de la Culture, les acteurs locaux rassemblés au sein du syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (SMIDDEST, gestionnaire du phare) et l'ensemble des élus. Cette candidature a fait l'objet d'une importante mobilisation citoyenne.

Proposée par la France au titre des biens culturels, la candidature de Cordouan a été instruite par les experts du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) qui ont procédé à une évaluation de la valeur universelle exceptionnelle du phare selon les critères de l'UNESCO. C'est le samedi 24 juillet 2021 que le Comité du patrimoine mondial a validé l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de ce lieu emblématique.

La candidature de Cordouan a été validée par le Comité national des biens français du patrimoine mondial, sur la base de deux critères : un chef-d'œuvre du génie créateur humain et un symbole des grandes phases de l'histoire des phares du monde. Le phare de Cordouan rejoint ainsi la liste du patrimoine mondial, au même titre que la Grande Muraille de Chine ou les pyramides d'Égypte.

Un patrimoine architectural majeur à préserver

Outre Cordouan, sont classés Monuments Historiques en Nouvelle-Aquitaine : le phare des Baleineaux (phare en mer) ; le phare des Baleines, à la pointe nord de l'île de Ré ; le phare de Chassiron, à la pointe nord de l'île d'Oléron ; le phare du Quai-Valin à La Rochelle ; l'ancien phare de Vallières à Saint-Georges de Didonne.

Les autres phares de la région ont été inscrits aux Monuments Historiques en 2011 pour les phares charentais et en 2009 pour les phares de l'ancienne Aquitaine. Les phares de La Coubre, Grave, Cap-Ferret, Contis et Biarritz sont ouverts à la visite. Ce sont environ **600 000 visiteurs** qui gravissent chaque année les marches des phares de la région.

Photo 6.1.0 : Fût du phare de Cordouan vu de nuit de la coursive extérieure © Arnaud Bouissou / Terra - **Photo 6.1.1** : La salle de la lanterne du phare de Cordouan a été le laboratoire de toutes les innovations technologiques en matière d'éclairage pendant des siècles. Aujourd'hui, la lanterne a une portée lumineuse de près de 40 km. © Arnaud Bouissou / Terra - **Photo 6.1.2** : Construit en 1834, le phare de Chassiron facilite aux marins l'entrée dans le pertuis d'Antioche. Il mesure 18 mètres de diamètre et 3 mètres de profondeur pour les fondations, 46 mètres de hauteur par rapport au niveau du sol (50 m au dessus du niveau de la mer) © Arnaud Bouissou / Terra

EN CHIFFRES

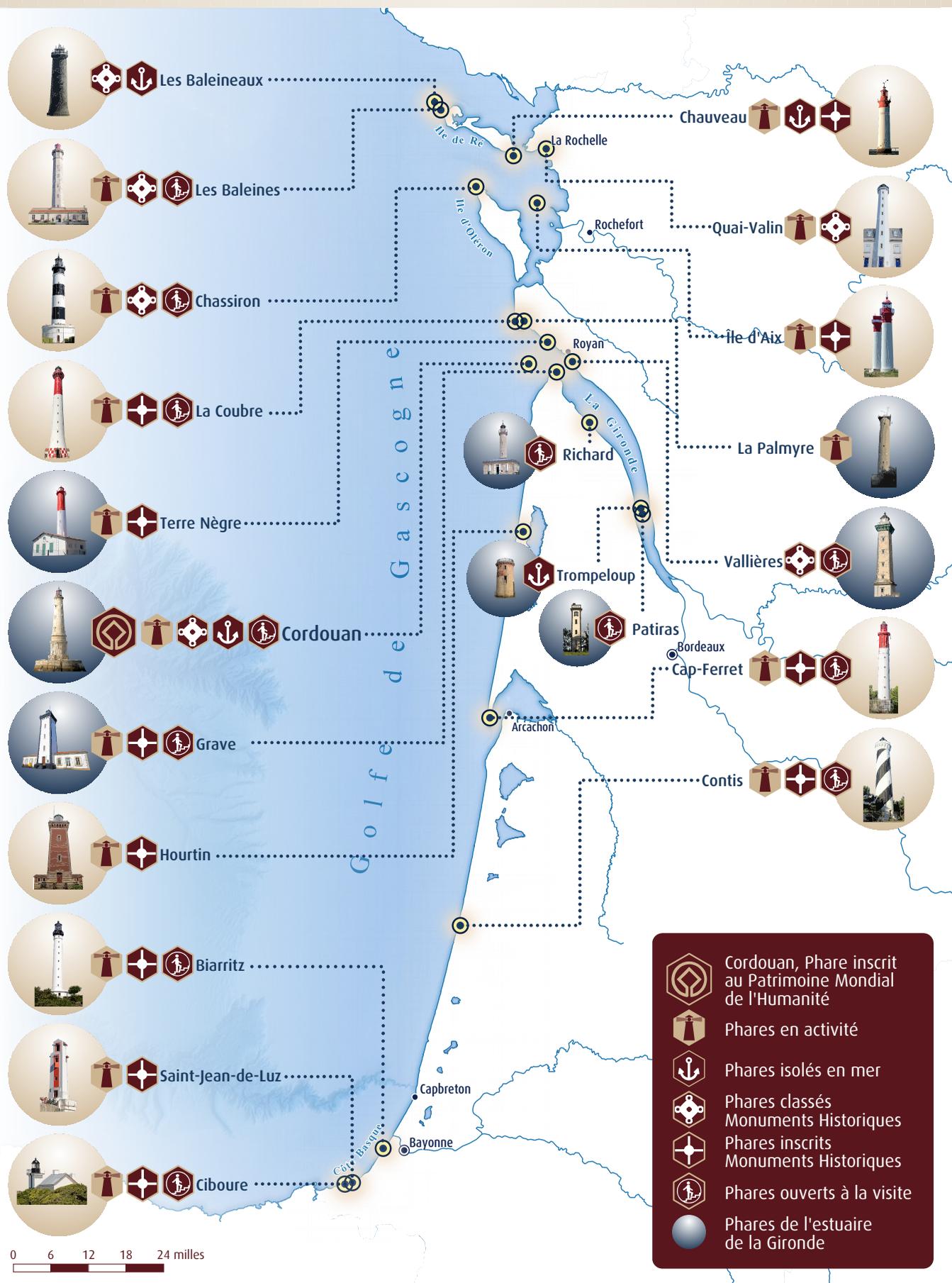
17 phares en service sur la façade

68 mètres, soit la hauteur du phare de Cordouan, deuxième plus haut phare de France

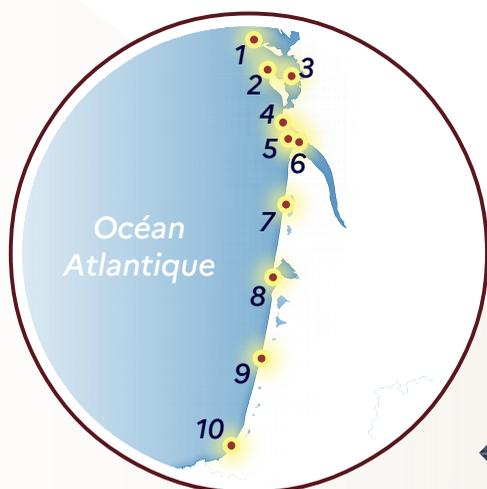
6 phares classés et 11 phares inscrits au titre des monuments historiques



Les phares de la façade Sud-Atlantique



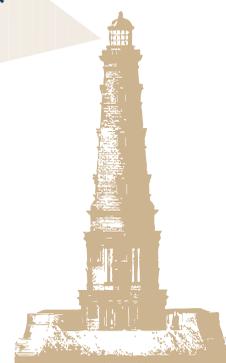
-  Cordouan, Phare inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité
-  Phares en activité
-  Phares isolés en mer
-  Phares classés Monuments Historiques
-  Phares inscrits Monuments Historiques
-  Phares ouverts à la visite
-  Phares de l'estuaire de la Gironde



De nombreux phares emblématiques jalonnent la façade

1. **Phare des Baleines** (Charente-Maritime, classé MH, en service)
2. **Phare de Chassiron** (Charente-Maritime, classé MH, en service)
3. **Phare de l'Île d'Aix** (Charente-Maritime, inscrit MH, en service)
4. **Phare de la Coubre** (Charente-Maritime, inscrit MH, en service)
5. **Phare de Cordouan** (Gironde, bien inscrit à l'Unesco, en service)
6. **Phare de Grave** (Gironde, inscrit MH, en service)
7. **Phare d'Hourtin** (Gironde, inscrit MH, en service)
8. **Phare du Cap-Ferret** (Gironde, inscrit MH, en service)
9. **Phare de Contis** (Landes, inscrit MH, en service)
10. **Phare de Biarritz** (Pyrénées-Atlantiques, inscrit MH, en service)

Infographie : DIRM SA, Photos : Terra



Bicentenaire de la lentille de Fresnel Un système d'éclairage unique, pour tous les phares

● Sources : Ministère chargé de la Mer et de la Pêche / Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

Inventée par Augustin Fresnel et conçue par Jean-Baptiste Soleil, la lentille à échelons a été testée sur le phare de Cordouan en juillet 1823. Elle a ensuite équipé les phares du monde entier avant de se décliner en une multitude d'usages.

La lentille de Fresnel n'a pas seulement révolutionné la signalisation maritime mondiale, mais s'invite aussi dans notre vie de tous les jours. Dans les supermarchés avec les miroirs des caisses servant à vérifier que l'on n'oublie rien dans son caddie, ou à l'arrière des bus avec la lunette pour que le conducteur puisse vérifier les angles morts.

Pour commémorer ce bicentenaire, de nombreux événements ont eu lieu en 2023 sur le territoire autour des phares, mais également à l'international. Le patrimoine français et le rôle majeur des ingénieurs dans le domaine de la signalisation maritime ont été mis à l'honneur.

La signalisation maritime, et les phares en particulier, pourraient sembler dépassés à l'heure du positionnement par satellite. Pourtant, elle reste aujourd'hui un outil indispensable à la sécurité de la navigation en marquant physiquement les dangers. Le développement et la densification des usages en mer imposent une planification des espaces toujours plus complexe et nécessitant un balisage adapté.

Près de 8 000 aides à la navigation maritime, dont les phares, participent ainsi à une cohabitation apaisée des usages de la mer, tout en sécurisant les routes maritimes. En cas de perte de signal GPS, les phares permettent de garantir une assurance-vie pour les marins. Les entretenir en bon état de fonctionnement maintient un savoir technologique utile pour ne pas être entièrement dépendant des satellites.

Les phares constituent enfin des points hauts éloignés en mer qui seront très utiles pour la transmission des données dans les futurs usages de navigation.



[Les phares de la façade Sud-Atlantique \(site de la DIRM SA\)](#)

[Le Bicentenaire de la lentille de Fresnel \(Ministère chargé de la Mer et de la Pêche\)](#)

